

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2021
de l'A.S.B.T.P.
tenue le vendredi 30 juin 2022 à 19 heures.

Présents ou représentés :

Monsieur Jean-Jacques MANUGUERRA, Président général ;
Monsieur Frédéric MEYNARD, Vice-président, Président de la section handball ;
Monsieur Jacques NEMMOUR, Vice-président, délégué de la section handball ;
Monsieur Claude JURCA, Secrétaire général, délégué de la section taekwondo ;
Monsieur René CARLIN, Secrétaire général adjoint, Président de la section spéléologie ;
Monsieur Ridha DJAFFAL, Trésorier général, Président de la section football ;
Monsieur Bernard BOUKOBZA, Délégué de la section Football ;
Madame Zizou MANUGUERRA, Trésorière générale adjointe, Présidente de la section fitness ;
Monsieur Daniel BASTI, Président de la section Aïkido ;
Madame Britt KLING, Membre du C.A., déléguée de la section spéléologie ;
Monsieur Éric PIEGAY, Membre du C.A. Président de la section Danse ;
Monsieur Sylvie GARELLO, délégué de la section danse ;
Monsieur Maurice POLENZANI, délégué de la section fitness ;
Madame Evelyne COMOGLIO, Présidente de la section karting ;
Monsieur Luc DENIZOT, Délégué de la section karting
Monsieur Karl SPINOSA., Président de la section Ecole du Cirque;
Monsieur Philippe ALBONICO, Président de la section taekwondo ;
Monsieur Marc GIRAUDO, Membre du C.A. Président de la section moto ;
Monsieur Maurice VIALETTE, délégué de la section cyclisme ;
Monsieur Amelie ELLENA, Président de la section Karaté ;
Madame Maeva VAUTHEROT, délégué de la section Karaté ;
Madame Caroline ARBELOT, Membre du C.A., délégué de la section Judo ;
Madame Géraldine SUSDORF, délégué de la section Ecole du cirque ;
Monsieur Thomas BOUKANDOURA, Président de la section triathlon ;
Monsieur Anthony COBALEDA, Président de la section cyclisme ;
Monsieur Edouard FRAPPAT, Membre du C.A. ;
Monsieur André GALLI, Membre du C.A., Président de la section Automobile ;

Absents :

Monsieur Franck CALLEA, Membre du C.A. Président de la section judo ;
Madame Janine GIRAUDO, Délégué de la section moto ;
Madame Anissa DJAFFAL, Délégué de la section football ;

Invités présents ou représentés :

Monsieur Gérard CASAVECCHIA, Commissaire aux comptes.
Monsieur Hervé PETITDEMANGE Expert-comptable du cabinet ACCM.



Nombre de voix par sections :

Aux termes des statuts, la répartition des voix par sections s'établit comme suit :

Aïkido	: 4
Automobile	: 8
Boules	: Section en sommeil
Cyclisme	: 4
Danse	: 8
Cirque	: 4
Fitness	: 4
Football	: 6
Handball	: 9
Judo	: 8
Karaté	: 8
Karting	: 4
Krav-Maga	: Section en sommeil
Moto	: 4
Spéléologie	: 4
Taekwondo	: 6
Triathlon	: 4
Total	: 81

Ouverture de la séance : On procède alors à l'appel des participants :

60 voix sont présentes sur 81 convoquées.

Le quorum fixé par l'article 15 des statuts est atteint, et la séance est déclarée ouverte, à 19 h 15 par le Président général.

I. Intervention de Monsieur Jean-Jacques MANUGUERRA, Président Général.

Le Président remercie les personnes présentes à cette assemblée générale.

Il tient à féliciter les sportifs qui ont eu les meilleurs résultats au niveau national, régional et départemental durant la saison 2021/2022. Il remercie tous les bénévoles qui ont permis d'organiser les manifestations sportives et qui ont fait vivre le club.

Remerciements également pour les salariés de l'omnisports avec une mention particulière pour Alain Rousseau pour son travail au niveau du CEJ.

Il remercie nos partenaires institutionnels, pour leur aide, la Métropole de Nice, la Ville de Nice, le Conseil Départemental et le Conseil Régional, la CAF.

Il donne la parole au secrétaire général pour qu'il présente le rapport moral.



II Rapport moral du Secrétaire Général.

Monsieur Claude JURCA Secrétaire Général de l'ASBTP présente le rapport moral.

Le club a connu une remontée sensible des effectifs des sections après la période Covid 19 et pense que d'ici 2 ans le nombre de licenciés sera revenu au niveau de l'année 2019.

Ce rapport reprend les événements qui ont eu lieu tout au long de la saison écoulée et qui lui semble les plus importants, car il est impossible de citer tous les résultats et les problèmes des 17 sections.

A l'issue de la présentation du rapport moral, l'Assemblée générale s'est prononcée.

(Rapport en annexe)

Vote sur le rapport moral ci-joint (conformément à l'article 16 des statuts).

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 60

Le rapport moral de l'année 2021 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

III. Rapports financiers de Madame Zizou MANUGUERRA, Trésorière Générale adjointe, Monsieur Hervé PETITDEMANGE, Expert comptable (ACCM), et rapport de Monsieur Gérard CASAVECCHIA, Commissaire aux comptes pour l'exercice 2021.

Vote sur les rapports (documents ci-joints).

A l'issue de l'exposé sommaire de la Trésorière générale, qui a présenté la situation de l'ASBTP omnisport au 31/12/2021, Monsieur Hervé PETITDEMANGE Expert-comptable reprend en détail les comptes de l'association clos le 31 décembre 2021.

Monsieur Gérard CASAVECCHIA Commissaire aux Comptes, présente son rapport et les observations particulières qui découlent de ses fonctions cette année.

On demande alors si quelqu'un a une ou des questions à poser. Pas de questions.

L'on procède alors à l'adoption des rapports financiers.

(Rapports en annexe)

Vote sur les rapports financiers ci-joint (conformément à l'article 16 des statuts).

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 60

Les rapports financiers 2021 sont adoptés à l'unanimité des présents et des représentés.

L'assemblée générale à l'unanimité (60 voix pour, 0 abstention et 0 contre) a donné quitus de leur gestion au Conseil d'Administration et au Bureau directeur (conformément à l'article 16 des statuts).



IV. Convention réglementée :

Monsieur Karl SPINOSA, apparemment salarié de votre association intervient depuis courant 2018, en tant qu'auto-entrepreneur pour l'enseignement des disciplines sportives à ce titre, il émet des factures de prestations de services pour les interventions qu'il effectue pour le compte de l'ASBTP NICE, il cumule cette fonction de prestataire de services avec celle de président de la section cirque.

Vote sur la convention

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 60

La convention est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.

V. Questions diverses.

Rectification du PV de l'Assemblée générale de 2018 : Le mandat de Monsieur Gérard CASAVECCHIA, Commissaire aux comptes prendra fin à l'exercice comptable 2022.

Le Président demande si quelqu'un a une question à poser.

Le Président général lève la séance à 19 heures 50.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal.

Jean-Jacques MANUGUERRA
Président Général

Claude JURCA
Secrétaire Général



René CARLIN
Secrétaire Général Adjoint

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Claude Jurca.

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to René Carlin.